



**CONFEDERATION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DU BENIN
(CSTB)**

03 B.P. 932 Cotonou

Tél. : (00229) 67-08-61-14 (00229) 67-40-68-00 (00229) 64-58-00-86

Email : cstbsn@yahoo.fr / SiteWeb : WWW.CSTB.bj

Cotonou, le 23 octobre 2017

**COMMUNIQUE de la CSTB aux militants du SYN-ER-BENIN et aux
enseignants retraités.**

La CSTB compte parmi ses syndicats affiliés, un syndicat des Enseignants retraités dénommé SYN-ER-BENIN. Ce syndicat qui fonctionne de façon autonome a l'habitude de solliciter la salle de conférence de la Confédération pour tenir ses Assemblées Générales et les réunions de son bureau.

Le lundi 09 octobre 2017, les responsables de la CSTB ont constaté une affluence inhabituelle d'enseignants retraités vers sa salle de conférence où se trouvaient des responsables du SYN-ER-BENIN. Surpris par une telle affluence le Secrétaire Général de la CSTB a interpellé, le même jour, les responsables du SYN-ER-BENIN sur la nature de l'activité qui mobilisait tant de retraités venant de partout. C'est alors que les responsables lui expliquèrent qu'ils s'agissait d'une assistance que le syndicat voulait porter aux retraités enseignants pour les aider à avoir les rappels de CRAPE3 pour ceux qui en sont concernés et de 1.25 pour tous ceux qui étaient intéressés.

Le Secrétaire Général de la CSTB et certains membres de son bureau présents aux différentes rencontres avec les responsables du SYN-ER-BENIN, n'ont pas manqué d'émettre une réserve quand à la nécessité de demander aux retraités enseignants de constituer un dossier en vue de mener les démarches nécessaires pour l'obtention des rappels liés au 1.25. Il a précisé que cela pouvait s'expliquer pour ceux qui n'ont pas connu de changement de pension au sujet de 1.25. Par conséquent il a suggéré de suspendre une telle opération qui risquerait d'engendrer de tracasseries inutiles aux retraités déjà vulnérables à cause du poids de l'âge et du revenu réduit. Les responsables du SYN-ER-BENIN ont répondu qu'ils ont pris acte de la suggestion de la CSTB et qu'ils allaient en tenir compte lors de la réunion de leur bureau qui a pris la décision et qui devrait avoir lieu le mercredi 11 octobre 2017.

Mais avec l'affluence qui continuait à se faire observer du lundi au mercredi, la CSTB a décidé d'aller notifier au bureau du SYN-ER-BENIN, en réunion le mercredi 11 octobre 2017, la nécessité d'arrêter immédiatement l'opération dans les locaux de la CSTB vu les préjudices que cela engendrait aux retraités concernés. Après cette notification l'opération a été effectivement arrêtée dans les locaux de la CSTB.

La CSTB profite de cette occasion pour porter à la connaissance des enseignants retraités et à tous qu'elle n'est, ni de près, ni de loin, impliquée dans l'organisation de l'opération d'assistance aux retraités enseignants par le SYN-ER-BENIN. Dès qu'elle a été informée elle a pris des dispositions pour que l'opération soit arrêtée pour l'intérêt des concernés.

Le Secrétaire Général Confédéral

Nagnini KASSA MAMPO.-